

Remorque de travail

Marque de fabrique

A L B

Type

500 resp.

500 F

Fiche d'homologation No

CH 9044 02

Constructeur
Identification

E. ROLLAND oHG, Richard-Stocker-Str. 16, D-7707 Engen/Hegau (D)
 "500" resp. "500 F" (avec suspension) sur la plaquette du
 constructeur

Plaquette constructeur

à gauche, à l'avant, latéralement, en bas, sur la carrosserie

Numéro du châssis

à l'arrière, en haut, sur le bras du timon à gauche

Importateur principal

ALB AG für Liquidation von Bauinventar 8600 Dübendorf

Véhicule homologué

78603 / 78602

Châssis

Nombre d'essieux

1

Nombre de roues

2

Suspension (modèle F)

ressorts à lames

Direction

-

Frein de service

(mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, à vis

Frein d'arrêt

(2 câbles de sécurité

Carrosserie

remorque de chantier

Dimensions

Intérieur

extérieur

Longueur

6850

Largeur

2250

Hauteur

3120

Porte à faux

av

av

4120

ar

ar

2730

Empattement

Voie

av

ar

1510

Dist. anneau axe

av

ar

4120

Distance pivot

-

axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

20

1210

1230

Charge utile ou

(sans aménagement intérieur)

Poids effectif

Poids total

Garantie fabrique

50

1750

1750

Dimens. pneus

7.00-14

Ply / bar

8 / 3.25

Charge

1750

pour V max

30

Vitesse maximale selon constructeur

30

Vitesse maximale selon tenue de route

30

Equipement		Moteur de travail	
Feux rouges	R-S1 (E)	Marque	Type
Feux stop	R-S1 (E)	Bruit	à t/min
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar 2a (E)	Mesure des gaz	_____
Catadioptrés	av I (E)	Déparasitage	_____
	lat. I (E)		
	ar III (E)	Indications pour le permis de circulation	
Feux de gabarit	av A (E)	Genre remorque	Remorque de travail
	lat. _____	Marque et type	ALB 500 resp. 500 F
	ar _____	FH-No CH	9044 02
	ar vers l'av _____	Carrosserie	remorque de chantier
Eclairage plaque	_____	Poids à vide sel. bulletin pes.	Charge utile _____
Cale	2= 225x95x95 mm	Poids de service	Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

A noter dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la largeur est obligatoire;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course;
- ne doit pas être utilisé pour le transport de choses.

(v)
 Dübendorf, 21.9.1978
 Lieu et date de l'homologation

Service fédéral d'homologation